



**FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL INTÉGRANT LE
VOLET 3 VITALISATION
RAPPORT D'ACTIVITÉ**

1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Table des matières

- 1. MISE EN CONTEXTE3
- 2. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU CADRE D'INTERVENTION4
- 3. BILANS – VOLET 2 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL6
- 4. BILANS – VOLET 3 VITALISATION9
- 5. BILANS FINANCIERS..... 10

1. MISE EN CONTEXTE

La Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest (MRC) a compétence en soutien à l'entrepreneuriat ainsi qu'en développement local et régional, ce qui comprend le développement rural. L'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) vient appuyer la MRC en ces matières.

Une enveloppe budgétaire de 5 706 405 \$ est allouée par le MAMH à la MRC pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2028 dans le cadre du volet 2 – Développement territorial. Dans le cadre du volet 3 – Vitalisation, une enveloppe budgétaire de 2 903 811 \$ est allouée.

La MRC affecte le financement à des mesures de développement local et régional. Ces mesures portent sur les objets suivants :

- A) La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- B) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- C) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- D) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- E) La mobilisation du milieu et des communautés ainsi que la réalisation de projets structurant favorisant :
 - L'attraction et la rétention de la population
 - La relève et la formation de la main-d'oeuvre
- F) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement ou une instance reconnue par la MRC d'Abitibi-Ouest;
- G) Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin, soit tout le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest ;
- H) Le soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale ;
- I) La mise en œuvre de la forêt de proximité ;
- J) La mise en œuvre de la Stratégie jeunesse en milieu municipal 2023-2028, adoptée par résolution le 21 juin 2023 et portant le numéro 23-135;
- K) Le Plan de développement durable 2019-2029, adopté par résolution le 20 mars 2019 et portant le numéro 19-28.

2. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU CADRE D'INTERVENTION

2.1 VISION DU TERRITOIRE ET PRINCIPES DIRECTEURS

Le Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire 2026-2028, adopté le 25 mars 2026 par le conseil d'administration, a été élaboré à la suite d'un processus de réflexion structuré et concerté visant à arrimer les orientations stratégiques de la MRC d'Abitibi-Ouest à ses réalités territoriales et aux défis contemporains du développement.

Inspirés par la vision et les principes directeurs émis dans le Plan de développement durable 2019-2029 de la MRC d'Abitibi-Ouest, les divers intervenants du territoire ont abordé ensemble les différents enjeux de vitalisation du territoire et identifié ensemble des priorités d'intervention.

2.2 L'ARRIMAGE AVEC LA VISION TERRITORIALE

Dans un premier temps, les enjeux territoriaux ont été révisés à partir d'une analyse approfondie des documents de planification et des politiques existantes. Ces références ont permis de brosser un portrait cohérent des priorités d'action et des leviers de développement mobilisables.

2.3 PROCESSUS DE CONSULTATION

Une démarche de consultation auprès des élus, des intervenants et des professionnels du milieu a permis de valider, bonifier et hiérarchiser les priorités d'interventions identifiées, tout en formulant une vision stratégique commune pour la vitalité du territoire.

La démarche comprenait les étapes suivantes :

- Mise en place d'un comité de travail;
- Consultation des comités de suivi afin d'identifier les interventions prioritaires en lien avec chacune des planifications;
- Sondage auprès des citoyens (12 janvier au 8 février 2026);
- Activité de réflexion avec élus, intervenants et professionnels du milieu (21 février 2026);
- Dépôt de la version préliminaire au Comité administratif de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Adoption de la version finale par le conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Dépôt de la version finale au MAMH.

2.4 AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION

Plaçant la qualité de vie des citoyens au centre des préoccupations, la stratégie proposée se décline en quatre axes stratégiques d'intervention et quinze (15) objectifs opérationnels distincts.

2.4.1 Agir pour améliorer le mode de vie des citoyens

Pour attirer et garder les travailleurs, les familles, les jeunes et les aînés, il est important de pouvoir leur offrir un milieu permettant à chacun de s'épanouir.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Augmenter le niveau d'éducation, favoriser la réussite scolaire, valoriser et stimuler l'apprentissage tout au long de la vie;
- Préserver et promouvoir la culture et le patrimoine;
- Favoriser l'accès à des logements abordables;
- Favoriser l'accès au transport collectif;
- Soutenir les personnes et familles en situation de vulnérabilité;
- Favoriser le maintien des services de proximité et des services communautaires.

2.4.2 Agir pour offrir aux citoyens un cadre de vie sain dans un milieu sécuritaire

La protection et la mise en valeur de l'environnement naturel, le maintien d'équipements publics et parapublics ainsi que l'aménagement dynamique de notre territoire doivent être au cœur de notre plan afin de pouvoir assurer un cadre de vie, sain et sécuritaire, à l'ensemble de la population.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Occuper le territoire de façon dynamique;
- Favoriser le maintien et l'amélioration des infrastructures et services publics;

- Soutenir la mise en place de projets de coopération visant la mise en commun d'équipements, d'infrastructures et de services municipaux.

2.4.3 Agir et innover pour augmenter le niveau de vie des citoyens et la compétitivité des entreprises

Le développement du territoire passe inévitablement par une culture entrepreneuriale diversifiée, innovante et forte. Il doit miser sur notre monde, l'humain, nos attraits touristiques, patrimoniaux ainsi que les particularités de notre territoire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Soutenir l'attraction, la rétention et la formation de la main d'œuvre;
- Soutenir le développement de l'entrepreneuriat;
- Favoriser l'exploitation durable de nos ressources naturelles;
- Favoriser le développement d'un tourisme durable, au bénéfice de la qualité de vie des citoyens et des communautés locales.

2.4.4 Agir pour renforcer l'implication citoyenne et sécuriser l'infrastructure sociale

La solidarité des citoyens, des entreprises et des organismes est l'un des points forts du territoire et fait en sorte que plusieurs initiatives peuvent prendre forme avec des ressources parfois limitées.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Encourager l'engagement, la participation et l'implication des citoyens;
- Communiquer avec les citoyens par des modes transparents, novateurs, ouverts et constructifs.

3. BILANS – VOLET 2 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Titre du projet, du contrat ou du mandat	Nom du bénéficiaire	Priorité annuelle	Type de dépense	Date de début	Date de fin	Sommes réelles versées	Sommes engagées	Autres ministères ou contributeurs	Coût total
Dépenses liées à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre d'intervention									
Conseillère en développement touristique no72	MRC d'Abitibi-Ouest	D) - La mobilisation des communautés	Ressources humaines	2025-04-01	2028-03-31	60 860 \$	91 800 \$		152 660 \$
Conseillère en séjour no210	MRC d'Abitibi-Ouest	D) - La mobilisation des communautés	Ressources humaines	2025-05-14	2025-08-16	8 751 \$			8 751 \$
Conseiller en séjour no238	MRC d'Abitibi-Ouest	D) - La mobilisation des communautés	Ressources humaines	2025-06-09	2025-08-30	4 737 \$			4 737 \$
Conseillère en séjour no256	MRC d'Abitibi-Ouest	D) - La mobilisation des communautés	Ressources humaines	2025-05-26	2025-08-16	7 542 \$			7 542 \$
Sondage Léger	MRC d'Abitibi-Ouest	B) - Soutien aux municipalités locales	Autres dépenses admissibles	2025-04-01	2025-12-31	20 998 \$			20 998 \$
Aménagiste no254	MRC d'Abitibi-Ouest	A) - Planification de l'aménagement	Ressources humaines	2025-04-01	2028-03-31	1 927 \$			1 927 \$
Aménagiste no251	MRC d'Abitibi-Ouest	A) - Planification de l'aménagement	Ressources humaines	2025-04-01	2028-03-31	58 548 \$			58 548 \$
Chargé de projet aménagement no80	MRC d'Abitibi-Ouest	A) - Planification de l'aménagement	Ressources humaines	2025-04-01	2025-12-31	27 793 \$			27 793 \$
Technicien en géomatique no66	MRC d'Abitibi-Ouest	A) - Planification de l'aménagement	Ressources humaines	2025-04-01	2028-03-31	8 433 \$			8 433 \$
Comité de développement social - Kodra Conseil	MRC d'Abitibi-Ouest	D) - La mobilisation des communautés	Honoraires contractuels	2025-05-08	2025-12-31	4 609 \$			4 609 \$
Adhésion IVÉO 2025	MRC d'Abitibi-Ouest	B) - Soutien aux municipalités locales	Honoraires contractuels	2025-05-08	2025-12-31	6 142 \$			6 142 \$
Conseillère en développement des communautés no69	MRC d'Abitibi-Ouest	G) - Le soutien au développement rural	Ressources humaines	2025-04-01	2028-03-31	49 941 \$			49 941 \$
Conseillère en développement des communautés no227	MRC d'Abitibi-Ouest	G) - Le soutien au développement rural	Ressources humaines	2025-04-01	2028-03-31	72 301 \$			72 301 \$
Technicienne comptable développement no67	MRC d'Abitibi-Ouest	C) - La promotion de l'entrepreneuriat	Ressources humaines	2025-04-01	2028-03-31	13 560 \$			13 560 \$
Conseiller en développement d'entreprises no202	MRC d'Abitibi-Ouest	C) - La promotion de l'entrepreneuriat	Ressources humaines	2025-04-01	2028-03-31	90 241 \$			90 241 \$

Titre du projet, du contrat ou du mandat	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Priorité annuelle	Domaine d'intervention	Date de début	Date de fin	Sommes réelles versées	Sommes engagées	Autres ministères ou contributeurs	Coût total
Soutien aux projets										
PS2025-101 Tentes Minka	Municipalité de Val Saint-Gilles	Municipalité locale	D) La mobilisation des communautés	Soutien aux municipalités locales	2025-05-22	2028-03-31	15 052 \$	- \$	3 763 \$	18 815 \$
PS2025-102 100e anniversaire du village de Palmarolle	Comité de développement de Palmarolle	Autre organisme municipal	E) La mobilisation du milieu	Soutien aux municipalités locales	2025-05-22	2028-03-31	7 330 \$	3 528 \$	2 715 \$	13 573 \$
PS2025-103 Halte routière commémorative St-Eugène	TNO Rivière-Ojima St-Eugene-de-Chazel	Municipalité locale	D) La mobilisation des communautés	Soutien aux municipalités locales	2025-05-22	2028-03-31	- \$	15 073 \$	4 576 \$	19 649 \$
PS2025-104 Espace numérique communautaire à Languedoc	TNO Rivière-Ojima Languedoc	Municipalité locale	D) La mobilisation des communautés	Soutien aux municipalités locales	2025-05-22	2028-03-31	2 956 \$	1 424 \$	1 095 \$	5 475 \$
PS2025-105 Le cœur vivant d'Authier	Municipalité d'Authier	Municipalité locale	D) La mobilisation des communautés	Soutien aux municipalités locales	2025-05-22	2028-03-31	10 800 \$	5 200 \$	4 000 \$	20 000 \$
PS2025-106 Amélioration de l'espace scénique	Comité des loisirs de Normétal	Organisme à but non lucratif	D) La mobilisation des communautés	Soutien aux municipalités locales	2025-05-22	2028-03-31	2 029 \$	1 076 \$	777 \$	3 882 \$
PS2025-107 Aménagement sécuritaire autour du Pumptrack	Municipalité de Poularies	Municipalité locale	D) La mobilisation des communautés	Soutien aux municipalités locales	2025-05-22	2028-03-31	20 000 \$		28 253 \$	48 253 \$
PS2025-108 Accessibilité à nos salles de bain phase 2	Municipalité de St-Lambert	Municipalité locale	D) La mobilisation des communautés	Soutien aux municipalités locales	2025-05-22	2028-03-31	12 000 \$	8 000 \$	9 292 \$	29 292 \$
Colloque RH de l'Abitibi-Ouest	Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest	Organisme à but non lucratif	C) - Entrepreneuriat	Vitalité économique	2025-05-08	2025-12-31	1 000 \$		250 \$	1 250 \$
Mont-Beattie 2025	Ville de La Sarre	Municipalité locale	D) La mobilisation des communautés	Saine habitude de vie	2025-11-20	2026-05-01	14 850 \$		10 000 \$	24 850 \$
Entente de partenariat : Médiation culturelle 2026	Ville de La Sarre	Municipalité locale	D) La mobilisation des communautés	Promotion de la culture	2026-01-01	2026-12-31		35 000 \$	35 000 \$	70 000 \$
Services professionnels spécialisés en ingénierie pour l'implantation de l'installation de compostage de la MRC d'Abitibi-Ouest	MRC d'Abitibi-Ouest	MRC ou ville signataire	K) Le plan de développement durable	Vitalité environnementale	2025-04-01	2029-03-31	59 172 \$	93 633 \$	5 737 140 \$	5 889 945 \$
Campagne de sensibilisation à la sécurité routière en milieu agricole de l'UPA	Union des producteurs agricoles	Organisme à but non lucratif	K) Le plan de développement durable	Autre	2026-03-19	2026-12-31		1 000 \$	4 000 \$	5 000 \$
Aide aux initiatives de partenariat 2023-2024	MRC d'Abitibi-Ouest	MRC ou ville signataire	K) Le plan de développement durable	Vitalité culturelle	2026-01-01	2026-12-31		125 \$	63 \$	188 \$
Fondation Docteur-Jacques-Paradis	Fondation Docteur-Jacques-Paradis	Organisme à but non lucratif	K) Le plan de développement durable	Vitalité sociale	2026-04-11	2026-04-11		800 \$	57 000 \$	57 800 \$

Titre de l'entente sectorielle de développement	Mandataire	Domaine d'intervention	Date de début	Date de fin	Sommes réelles versées	Sommes engagées	Autres ministères ou contributeurs	Coût total
Ententes sectorielles de développement								
ESD du secteur bioalimentaire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue 2026-2029	Centre local de développement Abitibi (CLD)	Vitalité économique	2026-03-27	2029-03-31	- \$	55 000 \$	2 582 000 \$	2 637 000 \$
ESD en développement social de l'Abitibi-Témiscamingue 2024-2027	Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue	Vitalité sociale	2025-04-01	2027-03-31		131 680 \$	668 320 \$	800 000 \$
Ententes de développement culturel municipales et régionales	MRC d'Abitibi-Ouest	Vitalité culturelle	2025-04-01	2027-03-31	1 101 \$	58 899 \$	90 000 \$	150 000 \$
Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue	Conseil des arts et des lettres du Québec	Vitalité culturelle	2025-04-01	2027-03-31	- \$	10 000 \$	249 000 \$	259 000 \$
Entente de partenariat relative aux activités de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	Autre	2025-04-01	2028-12-31	9 874 \$	19 748 \$	622 010 \$	651 632 \$

4. BILANS – VOLET 3 VITALISATION

Titre du projet, du contrat ou du mandat	Nom du bénéficiaire	Priorité annuelle	Type de dépense	Date de début	Date de fin	Sommes réelles versées	Sommes engagées	Autres ministères ou contributeurs	Coût total
Dépenses liées à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre d'intervention									
Grand sommet vitalisation	MRC d'Abitibi-Ouest	H) Le soutien à la vitalisation	Honoraires contractuels	2025-12-10	2026-02-21	10 806 \$			10 806 \$
Grand sommet vitalisation	MRC d'Abitibi-Ouest	H) Le soutien à la vitalisation	Honoraires contractuels	2025-12-10	2026-02-21	2 682 \$			2 682 \$
Forum citoyen	MRC d'Abitibi-Ouest	H) Le soutien à la vitalisation	Honoraires contractuels	2025-11-11	2026-01-15	2 340 \$			2 340 \$

5.BILANS FINANCIERS

Voici le bilan financier volet 2 – Développement territorial au 31 mars 2026 :

	2026
Enveloppe déléguée par le MAMH	5 706 405 \$
Intérêts générés	0 \$
Engagements	(1 401 181) \$
Somme disponible pour nouveaux engagements	4 305 224 \$

Les sommes engagées au 31 mars 2026 se répartissent comme suit :

Sommes réelles versées (incluant frais administration)	869 195 \$
Sommes engagées non versées	531 986 \$
Total	<u>1 401 181 \$</u>

Voici le bilan financier volet 3 – Vitalisation au 31 mars 2026 :

	2026
Enveloppe déléguée par le MAMH	2 903 811 \$
Intérêts générés	0 \$
Engagements	(15 828) \$
Somme disponible pour nouveaux engagements	2 887 983 \$

Les sommes engagées au 31 mars 2026 se répartissent comme suit :

Sommes réelles versées (incluant frais administration)	15 828 \$
Sommes engagées non versées	0 \$
Total	<u>15 828 \$</u>